

# Démission du conseil municipal de Corbeil-Essonnes

## Pourquoi je quitte ce conseil municipal là !

Madame, Monsieur,

Après mûre réflexion et en accord avec l'ensemble des militants et sympathisants Verts de ma ville, j'ai pris la décision de présenter à M. le Préfet ma démission du conseil municipal au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Pourquoi ?

### Une campagne électorale qui sort des règles républicaines

C'est au constat de faits graves qui ont émaillé la campagne des élections municipales à Corbeil-Essonnes qu'un recours avait été déposé devant le tribunal administratif. Celui-ci n'a pas retenu les faits, lourds, que nous avons rassemblés dans le cadre de la liste d'union du 2<sup>ème</sup> tour.

On ne commente pas une décision de justice. Nous invitons donc simplement nos concitoyens à exercer leur regard critique en constatant les écarts d'application du droit entre juridictions administratives : entre les raisons qui ont fait annuler l'élections du Maire de Montgeron ou de Colmar et celles qui n'ont pas été prise en compte dans notre recours.

Qu'on rappelle simplement que la justice administrative a balayé l'un des actes de la campagne électorale par lequel S. Dassault a ostensiblement manifesté son impudence et son mépris des règles ; un acte sur lequel il a d'ailleurs été condamné en janvier 2008 par la même cour administrative de Versailles.

En novembre et décembre 2007, en pleine campagne électorale donc, S. Dassault supprime d'autorité la tribune de l'opposition dans le bulletin municipal. Pendant ce temps, en décembre 2008, il fait publier dans Vivre à Corbeil 10 pages de valorisation de son action sous le titre : « Corbeil-Essonnes a changé, et ça se voit »... c'est à dire le titre de son affiche électorale collée en ville à cette même période. Chacun appréciera

à sa juste mesure la décision de la justice administrative... qu'on ne commente donc pas.

### Il y a la justice administrative donc\*... mais il y a aussi mon intime conviction.

Celle-ci m'amène à considérer comme impossible de siéger avec Serge Dassault et son équipe. Les pratiques clientélistes avérées, les menaces, la distribution tout au long du mandat d'argent personnel du Maire (qu'il reconnaît lui-même en conseil municipal) faussent le jeu démocratique. **Comme républicain, je ne veux pas cautionner ce système.**

Il faut que les Corbeil-Essonnois sachent que S. Dassault attaque en diffamation toute personne affirmant publiquement qu'il distribue de sa fortune personnelle. Mais cet homme-là l'a affirmé devant les caméras de télévision ; cet homme là, contrairement à ce qu'il avait dit, a bien touché ses indemnités de Maire, dont il a indiqué en conseil municipal qu'il les redistribuait aux Corbeil-Essonnois. Oui not' bon maître, merci not' bon maître. Qui ne voit là une conception détestable de la politique et de l'action publique ? Qui peut croire qu'il n'y a là que générosité bien placée, compassion... et pas création d'obligés ?

Dans l'ultime journal de campagne consacrée à Corbeil-Essonnes, nous disions que, malgré les menaces, encore présentes au quotidien dans certains lieux de la ville, les Verts et leurs élus avaient depuis treize ans assumé leurs responsabilités en dénonçant les dérives de la gestion de S. Dassault, notant que ce clientélisme avait créé **un climat politico-maffieux**. Oui, la République s'est

éloignée à Corbeil-Essonnes. Le rapport à l'action publique y ressemble à celui d'une république bananière.

### **Le Conseil municipal : un ersatz de délibération**

Je veux enfin dénoncer par ce geste la parodie, le corsetage du débat et le mépris du Maire que chacun peut constater en venant assister au conseil.

La dernière pitrerie de Serge Dassault amenant une pendule de stade pour chonométrer le temps en conseil le montre à l'envie.

Parmi tous les moments où le droit et la délibération ont été foulés au pieds, il en est de graves.

- Qu'on se souvienne du conseil municipal du 26 juin 2006 quand S. Dassault, obligé par la chambre régionale des comptes (CRC) de remettre son budget sur le métier, refuse de transmettre aux conseillers le rapport de cette chambre. Ils sera là aussi sanctionné, après coup comme toujours, par le contrôle de légalité. Quant à la CRC, elle mettra la nuit même ce rapport en ligne sur son site internet !
- Qu'on se souvienne des 20 minutes consacrées en tout au premier projet de fusion des hôpitaux.
- Qu'on se souvienne du budget 2005 pour lequel 5 minutes furent accordées à chaque conseiller pour débattre de 106 millions d'euros, quant la plupart des villes y passent la soirée.
- Qu'on se souvienne que S. Dassault coupe la parole dès que son action, et c'est le rôle de l'opposition, est un tant soit peu décortiquée.

**Serge Dassault méprise la délibération** et la considère comme une perte de temps. J'ai une autre conception de la *délibération* dans une démocratie

apaisée, après 13 années de présence au conseil municipal.

### **Une décision longuement mûrie et un comité de vigilance :**

Ce n'est pas à la légère que j'ai pris cette décision. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les Verts ne seront plus présents au conseil municipal. Face à l'impunité, il ne reste que ce geste éthique.

Mais **je reste, nous restons absolument mobilisés** pour résister et construire pour Corbeil-Essonnes une alternative fondée sur l'Intégrité, la Solidarité, la Démocratie et l'Ecologie. C'est pourquoi nous créons dès aujourd'hui un « cabinet de l'ombre » : **un comité de vigilance démocratie et intégrité de l'action publique à Corbeil-Essonnes**. Celui-ci commentera régulièrement les affaires locales et les décisions du conseil municipal.

Quant aux Verts donc je suis un militant, ils continueront à tracer le chemin de la nécessaire modification des politiques publiques devant l'abîme de la crise écologique qui s'ouvrent sous nos pieds. Une crise, n'en déplaise à l'UMP locale et à son chef, sourds et aveugles depuis 13 ans, dont les Verts, éclaireurs, ne cessent depuis 30 ans de souligner l'ampleur.

Je reste engagé dans l'action publique sous d'autres formes à Corbeil-Essonnes, soyez en sûr.

Bien à vous

Jacques Picard

\* Un recours en conseil d'état a été déposé qui sera jugé dans 6 à 8 mois

## La première production de l'observatoire sur ce conseil **Totalement irresponsable, Serge Dassault accompagne le regroupement des services des impôts à l'extrémité sud de Corbeil-Essonnes**

Délibération n°5-6

### **Changement de limites communales**

Dans le cadre de la fusion des services des impôts et du trésor (logique nationale à laquelle nous ne sommes pas sur le fond opposés), les services fiscaux ont proposé de regrouper les 300 agents actuellement dispersés sur 4 sites, dans deux étages des bâtiments de l'agglomération au Coudray-Montceaux (à l'entrée d'Altis). Pour cela, les services demandent une adresse sur Corbeil-Essonnes. Cette délibération ne propose donc rien moins qu'un changement des limites

communales dans ce secteur pour que ce bâtiment soit sur notre ville.

#### **Cette décision est grave et irresponsable : pourquoi ?**

Comment imaginer que le service aux Corbeil-Essonnois soit amélioré en envoyant à l'extrémité de la ville tous les services de proximité comme le trésor et l'hôtel des impôts, par essence des services de centre-ville !

Comment ne pas penser les questions de transports non seulement des

personnels mais aussi des usagers vers ce site excentré, à l'heure du déplacement durable ?

Comment enfin ne pas dénoncer l'aveuglement de S. Dassault qui persiste à vider le centre-ville de toutes les fonctions qui pourraient lui assurer un développement. 300 salariés envoyés aux confins de la ville : croit-il vraiment de cette manière sauver le commerce de centre-ville ? Qu'en est-il du projet du conseil général sur l'îlot tribunal qui lui répondait à cet enjeu ?